

## **Message adressé par Sa Majesté le Roi au Parlement de l'Enfant (Agadir, 15 novembre 2008)**

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé samedi un message au Parlement de l'Enfant, qui tient sa sixième session nationale à Rabat, sous la présidence de Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem, Présidente de l'Observatoire national des Droits de l'Enfant.

Voici le texte intégral du message royal dont lecture a été donnée par SAR la Princesse Lalla Meryem:

"Louange à Dieu,

Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons,

Mes chères filles, Mes chers garçons, membres du Parlement de l'enfant,

Mesdames, Messieurs,

Il Nous est agréable de nous adresser au Parlement de l'enfant, réuni en sa sixième session nationale sous la présidence de Notre Soeur, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem.

Nous tenons à réitérer toute l'estime que Nous portons à Son Altesse pour les efforts méritoires qu'elle déploie en vue d'améliorer les conditions de l'enfance en général, et d'étendre la portée et le rayonnement au Parlement de l'enfant, en particulier.

La tenue de cette session coïncide avec la commémoration de la Journée mondiale de l'Enfant et de l'avènement de la Convention des Nations Unies sur les Droits de l'Enfant, convention que le Maroc fut parmi les premiers pays à ratifier et à mettre en oeuvre pour accorder tous leurs droits à nos enfants, notamment le droit de participation, à travers le Parlement de l'enfant, à la vie démocratique du pays.

Nous nous réjouissons tout particulièrement de voir que votre parlement forme désormais une école inculquant les valeurs de citoyenneté et de démocratie, ainsi qu'une force de proposition pour tout ce qui a trait à la gestion des affaires publiques.

C'est également une expérience pleine de promesses, car, outre l'initiation des enfants à la vie en société et au respect des droits et obligations de l'être humain, elle conforte leur prise de conscience quant aux vertus du dialogue et de la coexistence. Cette expérience les aide également à s'imprégner des bienfaits de l'ouverture d'esprit et de la tolérance et à rejeter toute forme d'extrémisme, d'exclusion ou d'ostracisme.

C'est aussi la plus belle manière de commémorer le soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, et d'initier les enfants aux nobles idéaux dont elle est porteuse, des idéaux auxquels Nous sommes attaché et que Nous employons à consolider et à ancrer encore davantage.

Honorables participants,

Mes chères filles, Mes chers garçons,

Nous nous réjouissons du bilan des sessions régionales de votre congrès, qui se sont tenues à travers tout le Royaume, et au cours desquelles vous avez fait preuve d'une grande maturité et d'un patriotisme éclairé, surtout en essayant de prendre la mesure des différentes préoccupations et attentes exprimées en relation avec les questions locales et régionales.

Nous nous félicitons également du thème que vous avez retenu pour votre congrès, à savoir "la dynamisation du rôle de l'enfant aux niveaux local et régional : pour la concrétisation d'une citoyenneté digne".

En effet, la consolidation de l'édifice démocratique de notre pays passe nécessairement par la dissémination et l'ancrage, dans les pratiques quotidiennes, des valeurs de citoyenneté et des vertus du civisme.

C'est là une responsabilité sociale partagée qu'il incombe aux institutions à vocation éducative, culturelle et d'encadrement d'assumer aux côtés de la famille et des médias.

A cet égard, Nous engageons tous les acteurs impliqués dans ce domaine à continuer à faire preuve d'ouverture sur les questions touchant l'enfance et à s'investir résolument dans la nouvelle dynamique y afférente, en faisant de l'amélioration des conditions de l'enfance leur objectif ultime.

Nous les invitons aussi à mettre en place les mécanismes nécessaires pour permettre aux enfants parlementaires d'apporter, aux niveaux local et régional, une contribution conséquente en faveur de la promotion des droits de l'enfance, et de s'impliquer fermement dans ce domaine. Nous les exhortons, en outre, à oeuvrer pour prémunir nos enfants contre tout ce qui est susceptible d'attenter à leur dignité, à leur sécurité ou à leur équilibre, en accordant une attention particulière aux catégories d'enfants qui continuent à pâtir des affres de la privation, de l'exploitation et de la maltraitance, ainsi que de toutes sortes de déviations.

Nous saisissons cette occasion pour rendre hommage de nouveau à Notre Soeur, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem, pour les efforts qu'elle déploie en faveur de l'enfance et dans l'intérêt bien compris de l'enfant.

Nous saluons, en outre, les importantes réalisations de Son Altesse dans ce domaine particulier et dans bien d'autres, là où il faut veiller à la préservation de la dignité humaine et à la promotion des droits de l'Homme, dans le respect de l'égalité entre hommes et femmes. Tout ceci a été rendu possible grâce à l'engagement fort de Son Altesse et à Sa supervision personnelle de nombreuses organisations, notamment l'Observatoire national des droits de l'enfant et le Parlement de l'enfant.

Puisse Dieu vous porter assistance et couronner de succès vos efforts.

Wassalamou alaïkoum warahmatoullahi wabarakatouh".

